POUR LA PREMIÈRE FOIS, LA MAF DÉPASSE LA MAH EN TAUX DE SURPOPULATION !

UFAP UNSa Justice

Syndicat majoritaire
Du CP PERPIGNAN

Le mardi 10 novembre 2026

HISTORIQUE ! Les chiffres parlent d'eux-mêmes : **261 % de surpopulation à la MAF contre 253 % à la MAH.**

Une situation inédite et inquiétante : **73 détenues pour seulement 28 places à la MAF dont 24 matelas au sol ! Occasionnant encore un stop écrou…**

Pourtant, **l'UFAP UNSa Justice** avait déjà tiré la sonnette d'alarme le 3 novembre dernier, à la suite de l'agression de plusieurs personnels. Nous dénoncions alors la saturation de la maison d'arrêt des femmes et ses conséquences sur la sécurité des agents ainsi que sur la gestion des situations d'urgence.

Le comble, c'est que **49 détenues condamnées**, dont certaines sont là depuis **des années** ne devraient pas être incarcérées dans notre Maison d'arrêt des Femmes mais transféré dans un établissement pour peine.

Jusqu'où faudra-t-il aller ? Combien de matelas au sol, combien de tensions et combien de risques supplémentaires pour les personnels avant que l'administration prenne enfin la mesure de la situation ?

Pour les personnels de notre Centre pénitentiaire, les conséquences sont quotidiennes. Les conditions de travail se dégradent, la sécurité et l'hygiène sont mises à mal.

L'administration ne pourra pas indéfiniment fermer les yeux sur cette réalité !

L'UFAP UNSa justice tire la sonnette d'alarme et réclame un désengorgement de MAF par le transfert notamment des détenues condamnées qui n'ont rien à faire sur notre structure.

Pour le bureau local

Le secrétaire Pierre GROUSSET

UFAP UNSa Justice
Organisation Syndicale Multi-Catégorielle